

DOSSIER D'INSCRIPTION

Galerie du **m**ontparnasse

La galerie du Montparnasse appartient à la Ville de Paris. Les créneaux d'exposition se partagent entre les artistes résidants du CASVP (55-57, rue du Montparnasse) et les artistes du 14^e arrondissement. Pour y exposer, il faut impérativement remplir ce dossier et joindre les documents demandés. Une commission se réunie en fin d'année pour sélectionner les artistes et établir la programmation de l'année suivante.

RENSEIGNEMENTS

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CP : VILLE :

TELEPHONE : PORTABLE :

E-MAIL :@

S'agit-il d'une première candidature : OUI - NON

Si non, en quelle(s) année(s) avez-vous déjà candidaté :

Avez-vous déjà exposé à la Galerie ? OUI - NON

Si oui, en quelle(s) année(s) :

Quelle est votre activité artistique :

.....

Quelle est la technique que vous utilisez :

.....

.....

.....

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

- Un document présentant plusieurs des œuvres (photographiées) que vous souhaitez exposer.
Attention : la mention des dimensions est obligatoire.
- Un justificatif de domicile (facture EDF, facture télécom,...)
- Votre n° d'inscription à la Maison des Artistes (facultatif)

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 30 SEPTEMBRE A :

MAIRIE DU 14^{ème} arrondissement
Galerie du Montparnasse
2, place Ferdinand Brunot 75014 Paris

MAIRIE DU 14^e ARRONDISSEMENT DE PARIS